

BILAN 2007 2008 2009

GESTIONNAIRES

Maître d'ouvrage
MAIRIE DE TREVES
Exploitant
MAIRIE DE TREVES

RESSOURCES

Vous êtes alimentés par 3 captages

- ◆ CAPTAGE DE VALDEBOUZE INFERIEUR
- ◆ CAPTAGE DE VALDEBOUZE MEDIAN
- ◆ CAPTAGE VALDEBOUZE AMONT

TRAITEMENT

Votre eau n'est pas traitée.

Ces informations sont fournies par l'Agence Régionale de Santé, en application du Code de la Santé Publique.

QUELLE EAU BUVEZ VOUS ?

**Distribution
VALDEBOUZE**

RESULTATS

BACTERIOLOGIE

Pourcentage de conformité des 17 valeurs mesurées : 52,9% - maxi. : 61 GTCF/100ml
Limites de qualité : 0 germe témoin de contamination fécale (GTCF)/100ml

Eau de mauvaise qualité

MINÉRALISATION

3 valeurs mesurées : mini. : 1,6 °F - maxi. : 2,1 °F - moyenne : 1,8 °F
Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

Eau douce, très peu calcaire.
Cette eau peut présenter un caractère agressif vis à vis des réseaux de distribution (plomb notamment, ...).

NITRATES

3 valeurs mesurées : mini. : 6,2 mg/L - maxi. : 6,6 mg/L - moyenne : 6,4 mg/L
Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 50 mg/L

Eau présentant peu ou pas de nitrates.

PESTICIDES TOTAUX

Absence d'analyse de pesticides pendant la période considérée

TURBIDITÉ

17 valeurs mesurées : mini. : 0,0 NFU - maxi. : 0,3 NFU - moyenne : 0,1 NFU
Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 2 NFU

Eau ne présentant pas de turbidité

CONCLUSION

**Eau de MAUVAISE QUALITE BACTERIOLOGIQUE
impropre à la consommation humaine**

L'eau est de nature à dissoudre le **PLOMB** éventuellement présent dans les canalisations publiques et privées. Les usagers sont invités à procéder à des soutirages plus importants avant boisson et après période de stagnation.

Pour lutter contre les caries dentaires, un apport complémentaire de **FLUOR** sous forme de sels ou de comprimés est conseillé sauf avis médical contraire.

L'Ingénieur du Génie Sanitaire

Michel MARZIN



Si la saveur ou la couleur de l'eau distribuée change :
**SIGNELEZ LE A VOTRE
DISTRIBUTEUR**

**Les résultats analytiques détaillés
peuvent être consultés à la mairie de votre commune
Lire le verso pour de plus amples informations**

